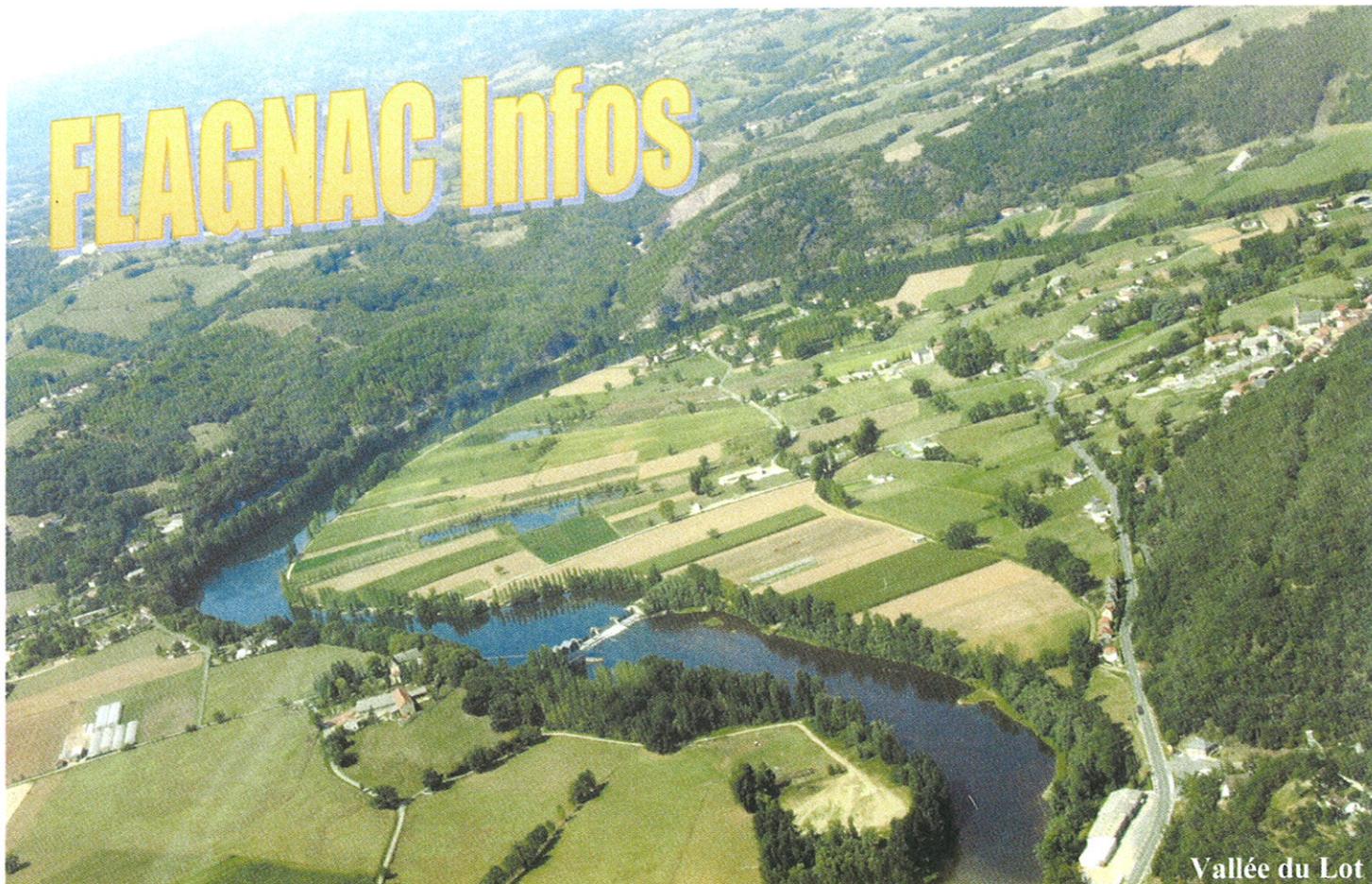


FLAGNAC Infos



Vallée du Lot

EDITORIAL

A l'aube d'une nouvelle année, je m'accorderai le plaisir de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite. Que 2007 puisse améliorer le quotidien de chacun, que cette année amène une meilleure qualité de vie, que le sens du collectif prenne le pas sur les égoïsmes improductifs, que le dynamisme de nos associations reste le ferment de la vie collective car ce sont elles qui intègrent les nouveaux habitants attirés par notre cadre de vie.

La population de notre commune a augmenté et va continuer d'augmenter. Comme nous nous y étions engagés, la réalisation du lotissement d'Agnac est terminée, nous en préparons un nouveau sur Flagnac.

Le Plan Local d'Urbanisme est validé ouvrant de nouveaux terrains à la construction.

Les travaux de mise en sécurité devant l'école d'Agnac ont pris un peu de retard, les espaces libérés permettront un bon aménagement de ce nouveau lieu de rassemblement dédié à tous les habitants.

Mais, l'évènement le plus important pour la commune, sur lequel nous avons travaillé plusieurs mois avant d'être officialisé, est la réalisation d'une maison de retraite privée de 85 lits, 3600 mètres carrés de plancher. Assurément, c'est un très gros projet pour notre commune, que nous n'aurions jamais obtenu sans l'efficacité de notre Conseiller Général.

Madame la Préfète ayant déclaré d'utilité publique la remise en navigation de la rivière jusqu'à Port d'Agrès, l'écluse de Marcenac sera réalisée en 2007. Ce projet, dont certains ne mesurent toujours pas l'intérêt et l'importance, va permettre un nouvel élan.

D'ores et déjà, plusieurs porteurs de projets s'intéressent à notre territoire, ce qui pourrait déboucher sur un nouveau projet structurant nous permettant d'envisager l'avenir avec confiance.

Tous ces projets, tous ces équipements, toutes ces réalisations sont maintenant autant d'atouts supplémentaires pour notre commune dont l'exceptionnelle qualité de vie est appréciée et recherchée.

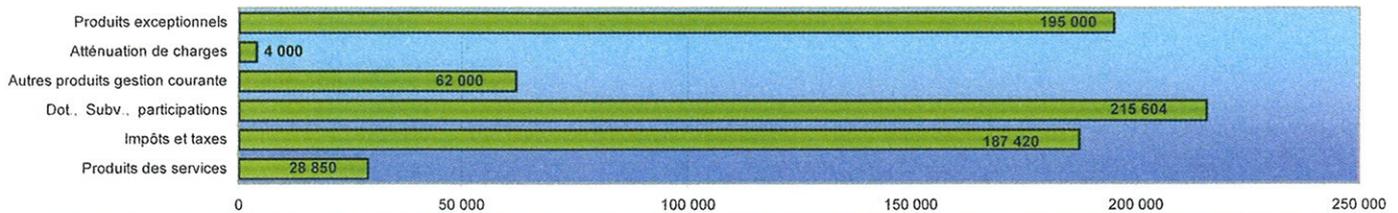
Nos handicaps passés sont devenus notre force, nous avons la chance de vivre dans un environnement remarquable qu'il convient de préserver, que nous devons valoriser encore.

Soyons confiants dans notre avenir.

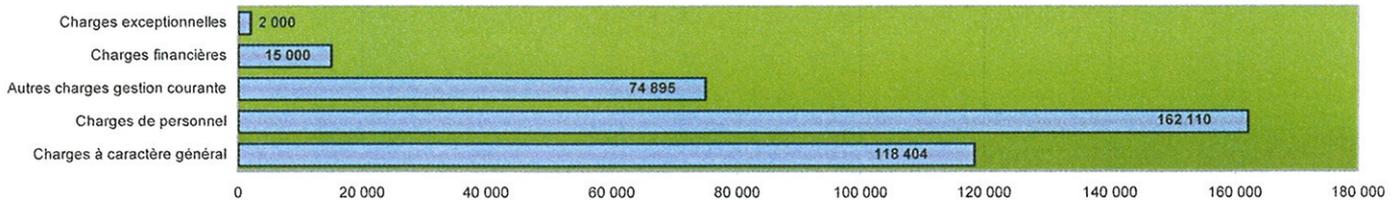
Jean-Claude COUCHET

BUDGET PRIMITIF 2006

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



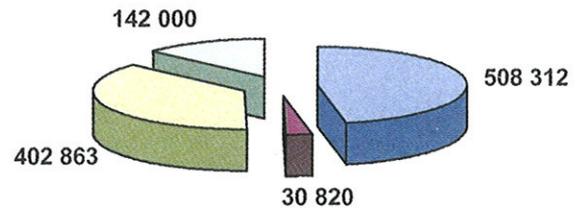
Programme Investissement

Plan de financement

PROGRAMMES

MONTANTS

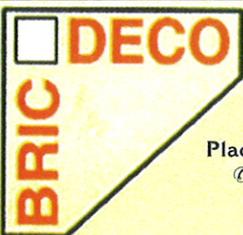
Remb. capital des emprunts	69 750,00 €
Acquisition matériel	14 450,00 €
Eclairage public	20 000,00 €
Aménagement place d'Agnac	220 000,00 €
Route de Bellevue	20 000,00 €
Zone d'activité	4 125,00 €
Achat terrains	73 500,00 €
Réhabilitation maisons centre de Flagnac	154 000,00 €
Etude Plan Epan dage	4 034,00 €
Rénovation des Ponts	7 840,00 €
Centre Equestre	130 127,00 €
Assainissement La Planque	19 000,00 €
Lotissement La Griffoulière	25 000,00 €
Salle de spectacle	322 169,00 €



Subventions Fond de compensation de la TVA
 Autofinancement Emprunts

Les Emprunts

BANQUE	DESTINATION	Année d'échéance	TAUX	Montant Emprunté	Remboursement annuel
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	5,800	30 489,80	2 894,64
Caisse des Dépôts et Consignations	Aménag. 2 log. Ancienne mairie	2006	6,500	15 244,90	1 509,07
Crédit Agricole	Mise en sécurité terrain spectacle	2006	3,656	65 553,08	6 040,58
Credit Agricole	Travaux assainissement	2008	6,200	19 818,37	2 353,60
Caisse des Dépôts et Consignations	Am. Log. Presbytère et boucherie	2009	5,800	43 600,42	3 904,62
Crédit Local de France	Achat propriété Romiguière	2010	6,700	60 978,00	6 758,80
Caisse Epargne	Réalisation du camping	2011	3,460	198 183,72	19 529,53
Caisse Epargne	Réhabilitation 2 log. Ecole Agnac	2012	5,300	57 930,63	6 534,80
Caisse Epargne	Travaux assainissement	2013	4,800	58 261,91	6 520,23
Crédit Agricole	Construction Ecole de Flagnac	2017	5,150	122 000,00	11 873,23
Caisse Epargne	Achat et aménagement bâtiment	2022	2,700	200 000,00	16 387,35



Plus de 150 magasins réunis
Les Briconautes
 Ma maison, ma planète

Place G. Abraham - I2300 DECAZEVILLE | 3, av. Philibert Delprat - 46100 FIGEAC
 ☎ 05 65 43 30 87 • Fax 05 65 43 10 18 | ☎ 05 65 34 79 10

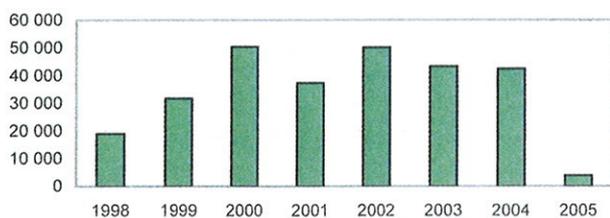
58, Tour de ville - 15600 MAURS
 ☎ 04 71 46 79 25



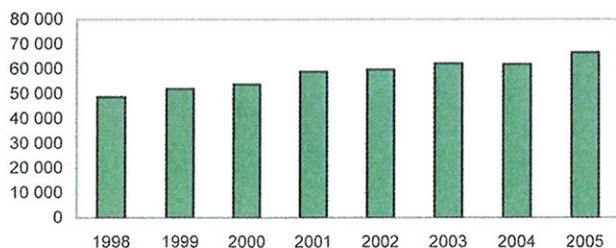
BRICOLAGE - DÉCORATION

Recettes de Fonctionnement

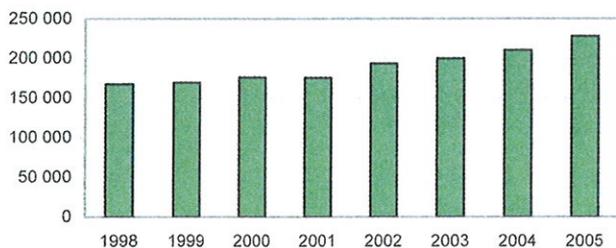
*Remb frais de personnel
(emploi jeune)*



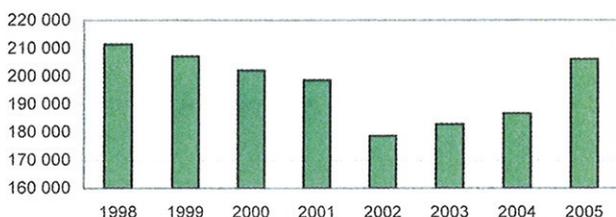
Revenus du patrimoine (Loyer)



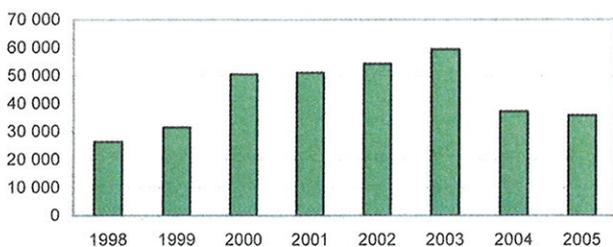
Dotations reçues de l'état



*Recettes Taxe foncière -
Taxe habitation - taxe Prof.*



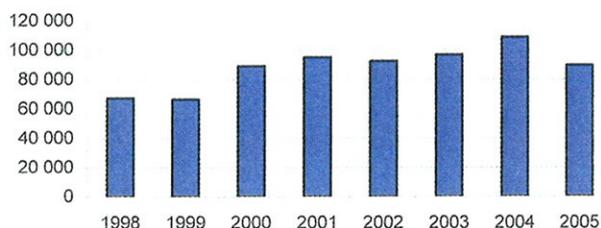
Redevance assainissement



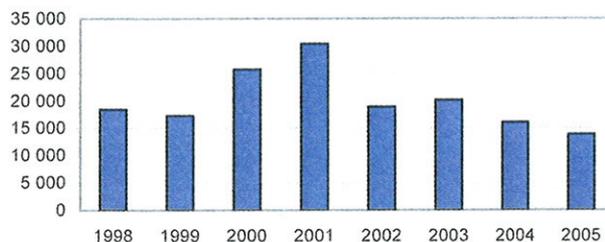
Bulletin Municipal FLAGNAC Décembre 2006
Tirage à 450 exemplaires
Directeur de la publication : JC Couchet
Imprimerie du Bassin

Dépenses de Fonctionnement

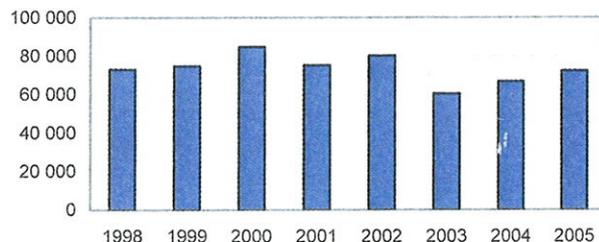
*Charges à caractère général
(électricité, eau, fournitures d'entretien)*



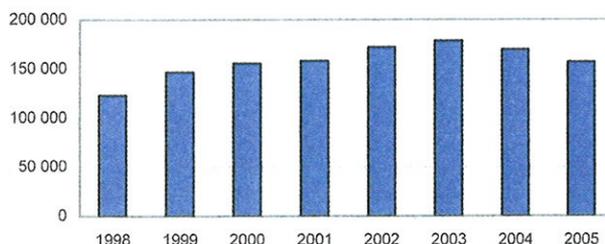
Remboursement intérêts des emprunts



Autres charges de gestion courante



Charges de personnel



Patrick GUIBERT
maçonnerie
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél. 05 65 43 14 00

4 LES TRAVAUX ET ACHATS DE L'ANNEE



Travaux d'assainissement par les employés communaux



➤ **Goudronnage de la voirie :** réalisé par la Communauté de Communes.

Les travaux ont concerné la route des Camps : élargissement (6 600 €), la desserte du lotissement Bellevue à Agnac (17 000 €), la place de l'église à Agnac (2 200 €), et la rue des Puits (2 900 €).

➤ **Eclairage Public :**

Avec la construction de 6 ou 7 maisons chaque année sur notre commune, les projets d'extension de l'éclairage public sécurisent et améliorent le cadre de vie des nouveaux résidents. D'autre part, afin de bénéficier des aides attribuées par le Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA), nous devons planifier nos projets. Cette année, la municipalité a décidé d'étendre le réseau au lotissement Bellevue à Agnac. Le coût 7421 € correspond à l'achat; la pose et le câblage des lampadaires, la pose des gaines et des socles ayant été réalisés avec les travaux du lotissement.

➤ **Travaux d'assainissement :**

La révision du Plan Local d'Urbanisme a permis de classer tous les terrains à proximité de la déviation en zone constructible. Afin de préparer la viabilisation de ces parcelles, la pose du réseau d'assainissement (600 m) a été réalisée par les employés communaux (coût de l'achat du matériel : 19 000 €)

➤ **Achat de terrains :** pour un montant global de 114 204 €

- La Prade (9 559 m²)
- La Planque (7 374 m²)
- Les Plaines d'Agnac (2 351 m²)

➤ **Achat d'une remorque agricole et d'une benne :** 8 192,60 €

➤ **Entretien véhicules et carburant :** 4 164,19 €

➤ **Entretien bâtiments :** 5 016 €

➤ **Entretien stade et fleurissement :** 4 473,20€

➤ **Entretien de la voirie :** 6 111,70 €

➤ **Consommation électricité bâtiments publics :** 12 023 €

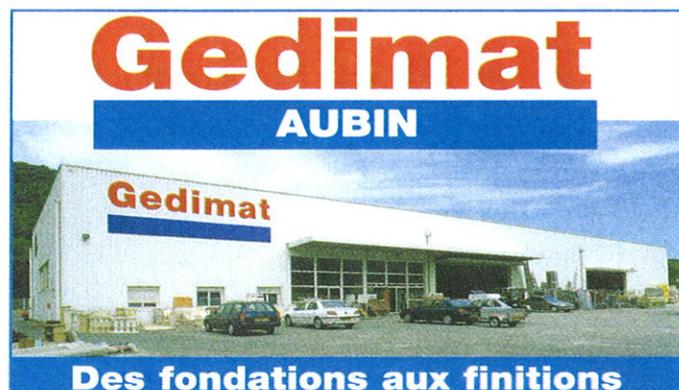
➤ **Consommation éclairage public :** 8 162,34 €

L'EPI CAFE

Café - Epicerie - Tabac

Rue de la Fontaine
12 300 FLAGNAC

Tél. : 05.65.64.83.31





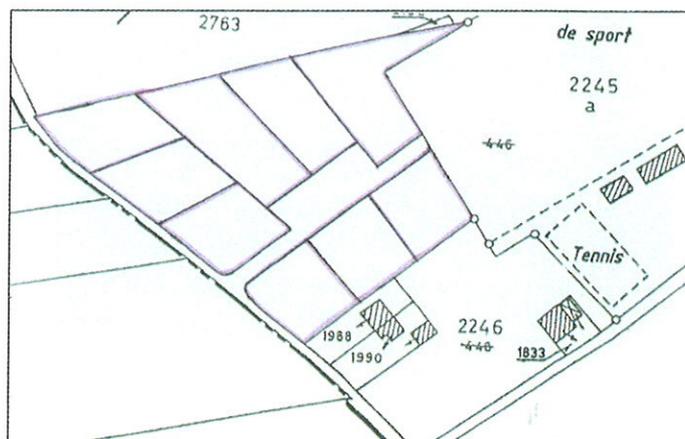
Le projet de lotissement, que nous vous annonçons sur le bulletin municipal de l'année dernière, a vu le jour comme nous nous y étions engagés. Sur les 11 lots prévus, 8 parcelles sont vendues, les premières constructions sortent de terre.

Ce lotissement s'inscrit dans la dynamique voulue par la municipalité pour ouvrir à la construction de nouvelles parcelles sur le secteur des plaines.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme intègre cette volonté, le tracé de la future voie de desserte de la zone y figure, l'aménagement sera réalisé avec la participation pour voies et réseaux (PVR).

UN NOUVEAU LOTISSEMENT A LA GRIFFOULIERE

Pour accompagner la forte demande de familles souhaitant rejoindre les rives du Lot, disposant de réserves foncières achetées au cours des 10 dernières années, la municipalité, a décidé de réaliser un nouveau lotissement sous le stade de la commune. Compte tenu des délais administratifs (demande de permis de lotir), de la réalisation de tous les réseaux (eau potable, eau pluviale, assainissement, électricité, défense incendie, voirie), les 9 lots prévus, d'une surface de 800 m² à 1400 m², ne seront disponibles à la vente qu'au 2^{ème} semestre 2007.



En 2 années, la municipalité permettra l'accueil de 25 maisons supplémentaires sur la commune (lotissement Bellevue : 11, lotissement La Griffoulière : 9, La Barbarie : 3, La Garrigal : 2).



FLAGNAC

Moulin de Limoux

Tél. 05 65 64 00 55 - Fax 05 65 64 08 15

CAPDENAC

LA Gare

Tél. 05 65 80 80 20 - Fax 05 65 80 87 58

LE ROUGET

Rue des Ecoles

Tél. 04 71 46 14 45 - Fax 04 71 46 98 75

Maryline MOLENAT
Moulin de Seyrignac
46100 LUNAN

Permanences à FLAGNAC
Tél. 05 65 11 02 42
06 72 58 15 43

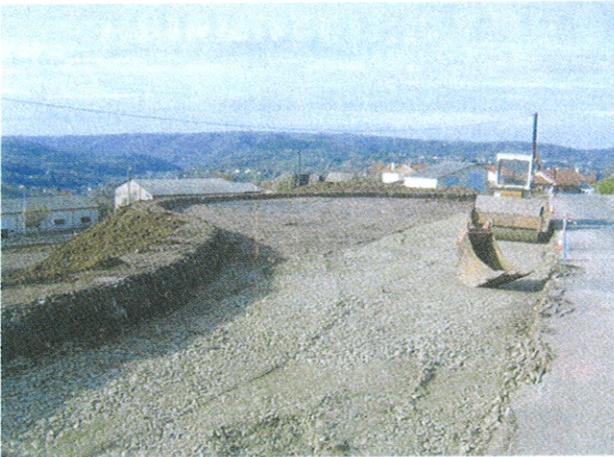




Randonnée VTT du 19 mars 2006



Marché aux fleurs Agnac 14 mai 2006



Travaux en cours près de l'école d'Agnac



Record de neige le 28 janvier 2006



Pont du Parayre (avant)



Pont du Parayre (après)

12300 ALMONT les JUNIES

RCA

05.65.64.09.22 *Mon Carrossier*

SARL DELMON - SPAGNUOLO

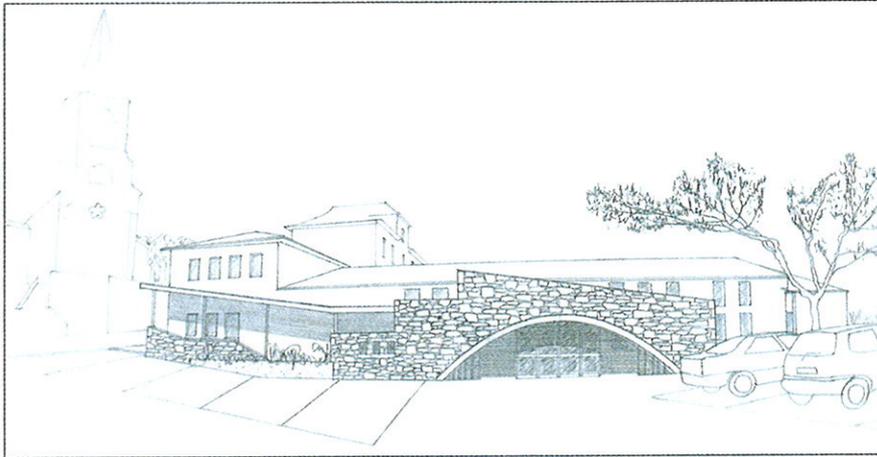
- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul ramadier
12300 Decazeville

Tél. 05 65 43 35 39
Fax 05 65 43 27 21

REAMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES EN SALLE DE SPECTACLE

7



Pendant plus de 20 ans, nous avons mis à la disposition du Club de Basket des Berges du Lot notre salle des fêtes pour permettre aux enfants de toutes les communes de la vallée la pratique de leur sport favori.

Faisant suite à la réalisation du gymnase de Livinhac par la Communauté de Communes, la rénovation de la salle s'imposait. Réalisée par la municipalité en 1978-1979, sa conception répondait aux besoins des associations de l'époque. Aujourd'hui, il convient de prendre en compte les différentes évolutions et de définir de nouvelles affectations pour cet espace.

Après plusieurs réunions de concertation, la volonté d'organiser des manifestations culturelles (théâtre, expositions, conférences), sous l'impulsion de l'Association « *Hier, un village* » a conduit la municipalité à décider sa transformation en salle de spectacle.

Ecartés des crédits du CIAT en 2000 (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire), nous avons eu beaucoup de difficultés pour parvenir au montage financier (551 000 € TTC) de ce réaménagement.

Afin d'optimiser ce nouvel équipement, pour obtenir la participation financière de la Région (20%), du Conseil Général (25%) et de la Communauté de Communes (25%), la nouvelle salle deviendra intercommunale et sera ouverte à l'ensemble des associations organisant des manifestations culturelles de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot.

Les travaux commenceront le 8 janvier pour être terminés au début du mois de juillet.

Suite à l'appel d'offre, les entreprises suivantes ont été retenues :

- lot n°1-Démolitions-maçonnerie : SARL BOUTONNET Aubin
- lot n°2-Charpente-couverture : SARL META DOUZE Decazeville
- lot n°3-Ravalement de façade : EURL CANO Decazeville
- lot n°4-Menuiseries extérieures : MALARET Patrick Asprières
- lot n°5-Cloisonnement-isolation : LU.CA.MA Firmi
- lot n°6-Electricité-Vmc courants faibles : ELIT Decazeville
- lot n°7-Chauffage-Plomberie :SARL MOLENAT St Cyprien
- lot n°8-Faux plafonds : SARL BELET Olemps
- lot n°9-Carrelages Faïences : LU.CA.MA Firmi
- lot n°10-Peintures-Revetement : SARL GASTON Decazeville
- lot n°11-Machinerie scénique : CLEMENT et FILS Montpellier
- lot n°12-Aménagement des abords : GREGORY Capdenac

DISCOUNT ELECTRONIC

ZI du Plégat - 12 110 Aubin

Canon

Tel 05 65 43 02 47
Fax 05 65 63 69 20

Sprinter
Mini Ordinateurs

Bureautique - informatique

ACQUIER Laurent

Électricité Générale

COURANT FORT / FAIBLE
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
DAO
DEPANNAGE

Tél / Fax : 05 65 43 59 05 - Port. 06 83 64 00 04
Agnac, 12300 FLAGNAC
acquier.laurent@wanadoo.fr

REAMENAGEMENT D'HABITATIONS AU CENTRE DU BOURG



Depuis plus de 10 ans, la municipalité a entrepris de rénover, de réaménager le centre des 2 bourgs d'Agnac et de Flagnac.

Cette volonté s'est traduite par la rénovation des places, d'une partie des rues et par le réaménagement d'un nombre important d'habitations insalubres et vacantes.

En fin d'année 2005, cet îlot d'habitations étant en vente, la municipalité a hésité avant de décider l'achat. Hors aides financières pour la rénovation, les expériences passées montrent que les opérateurs privés éprouvent des difficultés pour réhabiliter, c'est pourquoi la maîtrise d'ouvrage communale permettra de redonner toute sa valeur architecturale à cet ensemble de constructions dont certains à colombages témoignent de la richesse de notre passé.

Les volumes seront remaniés dans leur globalité, une partie de l'ensemble sera démolie afin d'aérer l'espace et de favoriser la circulation dans la ruelle entre les deux places de l'Eglise et de la Fontaine. La façade sur la rue de la Fontaine sera conservée. Cet aménagement entraîne une réhabilitation lourde, des constructions, réfections des planchers, des charpentes bois et des couvertures en tuiles.

Le logement T2 au-dessus de la boucherie sera transformé en T4 suite à cet achat.

Finalement, 5 nouveaux logements étaient prévus pour un investissement important, mais après concertation avec les services associés, devant les difficultés à obtenir des aides, les nouvelles orientations permettraient la réalisation d'un T3 et d'un T4 dans les étages, le rez-de-chaussée accueillant une activité commerciale.

**COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE / CHARPENTE
CLOISONS SECHES**

Dominique

JOFFRE

FLAGNAC - Tél. 05 65 64 05 80

**NADINE
COIFFURE MIXTE**

Tél : 05.65.64.10.71

Mobile : 06-82-48-43-02

Place de la Fontaine
12300 FLAGNAC

TELE HIFI VIDEO MENAGER

PULSAT

MAZARS

TV-HIFI-VIDEO-ESPACE MENAGER

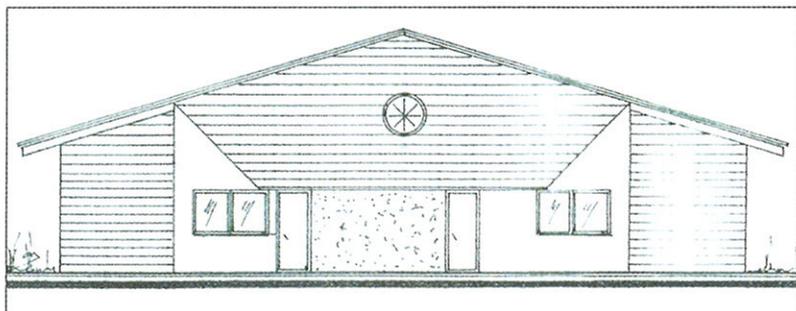
DISTRIBUTEUR AGRÉÉ CANAL+/CANAL SATELLITE/TPS

15, rue Cayrade - DECAZEVILLE

Tél. 05 65 43 32 21

ATELIER COMMUNAL ET CENTRE EQUESTRE

9



Compte tenu du développement de la commune, de la réalisation de nouvelles infrastructures, depuis le début des années 90, le nombre des agents de services techniques est passé d'une à trois personnes. D'une petite camionnette dans ces années là, nous avons été obligés d'acheter de plus en plus de véhicules, de matériel pour faire face à cette évolution.

Actuellement, un petit local et une ancienne grange au centre du bourg ne suffisent plus pour stocker tous ces équipements.

Parallèlement, les ateliers communaux doivent correspondre aux normes d'hygiène et de sécurité réglementaires, ce qui est loin d'être le cas.

La municipalité a donc décidé la réalisation d'un nouveau bâtiment de 24 mètres de long, 12 mètres de large pour un coût estimatif de 180 000 € TTC. L'Etat et la Région n'aidant pas à la réalisation de ces équipements, le Conseil Général a été sollicité. Afin de pouvoir financer ce projet, une partie des travaux sera effectuée par les employés communaux et la grange servant actuellement de local de rangement sera mise en vente.



Ce bâtiment sera prolongé par deux appentis de chaque côté permettant la réalisation à terme de 16 box à chevaux. Un centre équestre devrait voir le jour, un porteur de projet a été identifié.

Vin sur Vingt
Thierry DORTHE

OUVERT
du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

5, place Cabrol
12300 DECAZEVILLE
☎ 05 65 64 89 36
Port. 06 80 28 25 59

DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC
05 65 64 04 61

Jean-Louis
MONTBROUSSOUS

Charpente - Menuiserie
Cloisons sèches

PAGAX - FLAGNAC
Tél. 05 65 64 00 27

Maison de la Presse

MAISON DE LA PRESSE
Mme LADRECH SOLANGE
Location - Gérance
111, Rue Cayrade
12300 DECAZEVILLE
05 65 43 31 66
N° SIRET 445 213 044 00016

L'ACTION INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes a poursuivi en 2006 ses actions en faveur du développement économique :

- l'aménagement de la zone d'activité de St Julien est en cours de préparation, le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2007,
- l'extension de l'atelier Carrier à Almont-les-Junies est en cours, un nouveau bâtiment sur la zone de Livinhac va permettre à l'entreprise Nitica de développer son activité,
- nous préparons également le projet d'aménagement de la zone de Boisse-Penchat sur laquelle nous avons des demandes d'implantation.

Au cours de cette année, pour nous mettre en conformité avec la loi, nous avons procédé à une nouvelle rédaction de nos statuts, afin de « *définir l'intérêt communautaire de nos compétences* ».

A cette occasion, les communes qui ont l'obligation de mettre en place le **Service Public d'Assainissement Non Collectif**, ont souhaité confier à la Communauté cette nouvelle compétence. Une première réunion a eu lieu et le service sera mis en place courant 2007.

Ce travail de mise à jour sur les compétences de la Communauté a permis également d'aborder le thème du cadre de vie et des services et équipements à caractère social à maintenir ou créer sur notre territoire : les difficultés rencontrées par la commune de Livinhac pour réinstaller un médecin, nous ont conduit à lancer une réflexion pour rechercher ensemble, élus et professionnels de santé, les solutions pour maintenir et améliorer l'offre de soins pour les années à venir.

En cette fin d'année, une décision importante a été prise pour l'avenir : il s'agit de l'adoption pour la Communauté de la **Taxe Professionnelle Unique**. Cette évolution, qui n'a aucune incidence pour le contribuable, présente plusieurs avantages :

- à l'échéance de 5 ans, le taux d'imposition de taxe professionnelle sera harmonisé sur l'ensemble du territoire,
- la Communauté, qui investit pour l'accueil et le développement des entreprises, percevra la totalité du produit des nouvelles taxes qu'elle redistribuera sous forme de nouveaux équipements ou de fonds de concours nécessaires à un développement harmonieux de son territoire,
- Cette nouvelle option fiscale préconisée par l'Etat, apportera à la Communauté une **dotations globale de fonctionnement bonifiée** à partir de 2009.

Ces nouvelles ressources seront indispensables pour que notre Communauté puisse réaliser les équipements qui permettront d'accompagner le développement lié à la remise en navigabilité du Lot.

Les différentes décisions prises au cours de cette année vont dans le sens d'une solidarité chaque jour plus forte qui permet de construire ensemble l'avenir de notre vallée.

LE SPANC

Le cadre réglementaire :

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux collectivités la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ses missions :

Il contrôle la conception et la réalisation des assainissements autonomes neufs ou réhabilités.

Il délivre un certificat de conformité.

Il contrôle le bon fonctionnement des installations existantes.

Il est l'outil de la collectivité pour la gestion réglementaire du parc d'assainissement autonome.

Il est l'interlocuteur des particuliers pour les conseiller sur les travaux de mise aux normes.

Son fonctionnement :

Le budget de ce service doit s'équilibrer en dépenses et recettes, ce qui implique la mise en place d'une redevance.

Le contrôle est effectué par un technicien qui constate l'état de l'installation et établit un rapport adressé au propriétaire et au Maire

Si le rapport fait état d'une installation défectueuse, c'est le Maire de la Commune qui exerce le pouvoir de police pour faire cesser le trouble.

Michel DELAGNES

Président de la Communauté de Communes



LE MOT DU CONSEILLER GENERAL CHRISTIAN TIEULIE

Une belle opportunité pour Flagnac

Dans le cadre de mes fonctions de Vice-président du Conseil Général, j'ai participé à une rencontre entre le Président Jean PUECH et Mme PANISSARD, Directrice de l'Hôpital de Ste Marie.

La reconstruction de l'unité d'accueil pour personnes âgées de DECAZEVILLE (Fontvergnès) est évoquée. La Direction a la volonté de ramener de RODEZ 35 lits supplémentaires afin de réaliser une maison de retraite de 80 lits dans le Bassin. Le souhait : que cette nouvelle construction soit proche d'un bourg commercial pour que les personnes âgées bénéficient de services.

Parti en quête de terrains, je proposais 3 lieux : DECAZEVILLE, FLAGNAC, LIVINHAC.

- LIVINHAC, disposant déjà d'une maison de retraite, ne fut pas retenu
- FLAGNAC, proposait un terrain trop éloigné du village (bord RD 963)
- DECAZEVILLE : un terrain situé rue Gambetta, faisait, pour la Direction, l'unanimité.

Le projet avançait, mais la Mairie de DECAZEVILLE préempta le terrain pour arrêter ce projet.

A chacun d'apprécier cette décision !

Fort de ce constat, je demandais à l'équipe municipale de FLAGNAC, de rechercher à nouveau un terrain plus près du village et permettant d'accueillir cette maison de retraite dans d'excellentes conditions. Un travail de qualité fut produit, présenté à la Direction de Ste Marie, qui accepta de réaliser cette opération à FLAGNAC.

L'Office Départemental HLM va réaliser ce bâtiment et le mettre à disposition.

Aujourd'hui, les plans sont validés, les appels d'offres en direction des entreprises seront lancés au cours du premier semestre 2007, avec un début des travaux septembre 2007, et une livraison prévue fin 2008.

L'économie générée

Cet équipement sanitaire et social emploiera entre 40 et 50 personnes dont une vingtaine de créations d'emplois après le transfert de DECAZEVILLE ; sans oublier, l'activité générée par les familles venant voir leurs proches, les transports (taxis, ambulances)...

Bref, une nouvelle dynamique pour la commune, augurant, je l'espère, pour demain un renouveau du village.

Moralité : quand les hommes savent se mobiliser, ils ont alors la capacité à convaincre les porteurs de projets.

Christian TIEULIE

Conseiller Général du Canton de DECAZEVILLE

81, Rue Cayrade
12300 - DECAZEVILLE
Tél./Fax : 05 65 43 02 20

SPORT & MODE

SPORT 2000

DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 03 17

ETAT CIVIL (DU 01/11/2005 AU 30/10/2006)

NAISSANCES

A Decazeville	CHARLES Louna	le 10 janvier 2006
A Decazeville	DELMON Mathis	le 15 janvier 2006
A Decazeville	PALIS Emie	le 8 mars 2006
A Decazeville	CAMPOS Elisa	le 18 avril 2006
A Decazeville	BOUSSAC Elia	le 30 avril 2006
A Decazeville	RINGENBACH Logan	le 27 août 2006
A Decazeville	CHAYROUSE Noélie	le 4 octobre 2006

MARIAGES

DALMON Claude et BOURNHONESQUE Anne-Marie,	le 22 avril 2006
LAQUERBE Laurent et PUECHAGUT Aurélie,	le 24 juin 2006

DECES

ICHES Lucien (69 ans)	le 24 janvier 2006
GUIBERT Marcel (81 ans)	le 15 mars 2006
BOUSQUET Francis (90 ans)	le 21 mars 2006
SERRAZ Marcelle (88 ans)	le 28 mars 2006
SANHES Michel (70 ans)	le 25 avril 2006
RECLUS Raymonde (86 ans)	le 24 mai 2006
DELMON Robert (70 ans)	le 28 mai 2006
SERVIERES Bernadette (93 ans)	le 12 août 2006
DANGLES Paul (72 ans)	le 22 août 2006
TARDIEU Irène (89 ans)	le 8 octobre 2006

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Ouverte au public tous les matins, du lundi au samedi de 9H00 à 12H00.
Secrétaire : Joffre Agnès. Téléphone : 05.65.64.01.06

Bibliothèque : Ouverte tous les jours (sauf mercredi après-midi). Prêt gratuit de livres. Celle-ci se trouve à l'ancienne Mairie.

Location salles des fêtes : Se renseigner à la Mairie.

Déchetterie :

Jours et heures d'ouvertures :

- le mardi de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h00 à 12h00

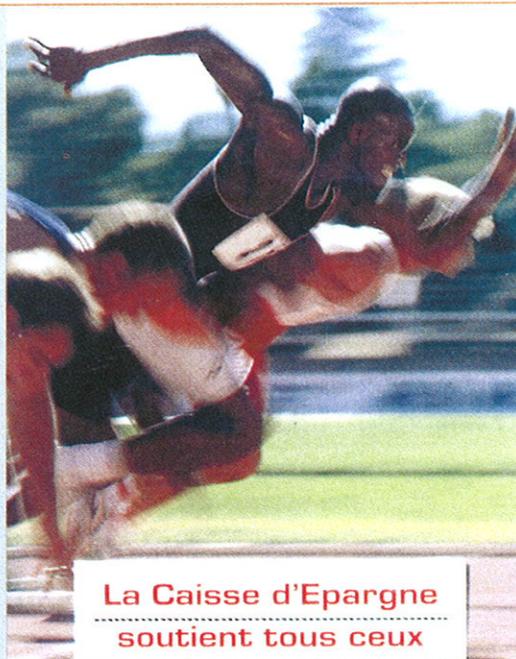
ASSOCIATIONS ET ACTIVITES

- ❖ **Gym d'entretien** : cours pour adultes le mardi à 20H30 à la salle des fêtes de Flagnac. Mme Espinasse (Tél. : 05.65.64.09.46)
- ❖ **Pétanque** : à Flagnac, M. Soulié (Tél. : 05.65.64.08.88); à Agnac, M. Bernard (Tél. : 05.65.43.24.09)
- ❖ **Chasse** : à Flagnac, M. Bony (Tél. : 05.65.64.02.92); à Agnac, M. Malaval (Tél. : 05.65.63.53.92)
- ❖ **Rugby** : à Flagnac, M. Filhol (Tél. : 05.65.64.00.62)
- ❖ **Club de l'Amitié** : à Agnac et à Flagnac, Mme Bony (Tél. : 05.65.64.01.48)
- ❖ **CAVA** : Comité d'animation du village d'Agnac, fête votive, animations diverses. M. Beugnet (Tél. : 05.65.63.16.33)
- ❖ **Hier, un village** : pour participer au spectacle de Flagnac. M. Roques (Tél. : 05.65.64.09.92)
- ❖ **Comité d'animation de Flagnac** : M. Joffre (Tél. : 05.65.64.08.72)



CAISSE D'EPARGNE

Tél. 08 10 12 16 96



**La Caisse d'Épargne
soutient tous ceux
qui veulent
se dépasser**